



AFDN

Association Française
des **Diététiciens Nutritionnistes**

35, allée Vivaldi - 75012 PARIS – France
Tél. : 01 40 02 03 02 - Fax : 09 70 61 15 93
www.afdn.org – E-mail : afdn@afdn.org

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 2 juillet 2022 en visio-conférence

Association Française des Diététiciens Nutritionnistes (AFDN)

Samedi 2 juillet 2022, à 10h00, en visio-conférence (Zoom), les adhérents de l'AFDN se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire sur convocation du président.

Une liste d'émargement a été dressée par les 22 adhérents et les 9 membres du Conseil d'Administration présents auxquels se sont ajoutés les 14 pouvoirs à l'Assemblée Générale, soit 45 votants sur 2095 adhérents à jour de cotisation à la date d'envoi de la convocation à l'Assemblée générale. Elle est annexée au présent procès-verbal.

Nombre de pouvoirs reçus : 14 pouvoirs

Attribution des pouvoirs reçus dans la limite de 5 pouvoirs par personne présentes (article 7 des statuts) :

- Ghislain Grodard-Humbert : 4
- Laurence Mazziotta-Quentin : 2
- Magali Nello : 2
- Maurine Masrouby : 1
- Thérèse Libert : 2
- Yoann Cadiou : 3

Membres du Conseil d'Administration présents : Ghislain Grodard-Humbert (président), Thérèse Libert (vice-présidente), Magali Nello (trésorière), Yoann Cadiou (secrétaire général), Emilie Lyonnet, Aurélie Lebrasseur, Laurence Mazziotta-Quentin et Pierre Van Cuyck.

Membres du Conseil d'Administration cooptés présents : Lydia de Azevedo

Membre du Conseil d'Administration excusée : Laure Sapmaz

Le secrétaire général, Yoann Cadiou ouvre la séance en qualité d'animateur puis laisse la parole au président Ghislain Grodard-Humbert.

Le président rappelle que l'assemblée ordinaire est appelée à délibérer sur :

- Le rapport moral et financier 2021,
- Les objectifs et le budget prévisionnel 2022,

Le bilan détaillé de l'année 2021 a été adressé aux adhérents et a pu être consulté sur le site <https://www.afdn.org/documentation/nos-publications-revues/publications>

En introduction

Le président commence par évoquer la bonne santé de l'AFDN que ce soit au niveau financier mais également au niveau de l'engagement par le nombre d'adhérents qui évolue positivement depuis trois années, permettant de voir que nous répondons aux attentes des adhérents et de la profession.

Il rappelle que nous réunissons environ 90 bénévoles dont 29 délégués de région qui gèrent l'animation en régions, ils créent une dynamique territoriale : cela permet, en plus d'une représentativité de l'AFDN sur le territoire, de développer le projet associatif au plus près des adhérents (et avec leur aide).

La profession regroupe près de 15 558 diététiciens au 1^{er} janvier 2022, cela a doublé en dix ans. C'est un chiffre que l'on met en avant auprès des instances et des tutelles car on démontre notre poids.

En parlant des adhérents, on constate une réelle inversion de tendance depuis 2019. Quand on se compare avec d'autres professions équivalentes, c'est un chiffre très bon. L'AFDN rassemble même s'il faut continuer à se poser des questions pour rassembler encore plus.

Le président fait un point sur les chiffres à date concernant les adhésions (à fin juillet 2022). 1196 adhérents (+99 par rapport à 2021 à la même date) dont :

- 61% ont renouvelé
- 86% payent par carte de crédit
- 43% prennent l'abonnement à la revue ID en même temps

Au niveau des profils, nous avons de plus en plus d'étudiants (9% vs 4% en 2021). Le reste de la répartition est la suivante :

- Membre : 70%
- Jeune diplômé : 14%
- Etudiant : 9 %
- Recherche d'emploi : 4%
- Senior : 3%

Concernant les secteurs d'activité représentés parmi les adhérents, on a des libéraux (1061), des établissements de santé (861), des formations (226), collectivités (171), autres (267), non renseigné (82).

En termes de communication, il y a les mails ciblés : 41 emailings en 2021 avec des mailings commerciaux qui permettent de faire vivre l'association, vous avez le choix de ne pas les recevoir également.

Le président représente les différentes commissions et groupes de travail de l'AFDN et rappelle brièvement leurs missions et objectifs.

Rapport d'activités 2021

Ghislain Grodard-Humbert reprend les éléments principaux transmis dans le rapport d'activités et insiste sur les deux actions prioritaires portées par l'AFDN en 2021 :

La formation initiale et projet d'expérimentation : projet gelé car il y a le projet du BUT qui s'est développé « à la place ». Les premiers étudiants ont commencé en septembre 2021. Les travaux de réingénierie sont en cours.

La refonte du site internet s'est finalisée fin 2021.

Ce projet a eu lieu en 2020 et 2021, il y a eu beaucoup de travail avec le prestataire web.

Le Label AFDN a été mis en place

Carte CPS pour les diététiciens de ville

Les travaux sont en cours. Le calendrier est fixé, les DN auront accès à cette carte CPS (réintitulé fichier RPPS).

Mise en place en région (par les ARS) des parcours de soin global après le traitement d'un cancer ouvrant au remboursement de consultations diététiques.

Ce développement se poursuit, ce sont les ARS qui donnent les financements et qui donneront leurs bilans. Nous relayerons ces bilans.

Développer des parcours de soins incluant le remboursement de consultations diététiques

Dernièrement, il y a eu le plan anti-chutes des personnes âgées. LE dispositif : recours aux ergothérapeutes, il y a d'autres discussions en cours.

Catégorie A

Deux décrets parus en janvier et avril 2022 actent le passage en catégorie A des diététicien.nes de la fonction publique hospitalière et territoriale.

Promouvoir la place du diététicien en Santé publique et en Restauration collective

Travaux en cours

Développer la stratégie de communication

On a opté pour un profil de stagiaire en communication pendant une durée de six mois

Collectif dénutrition

Organiser des journées francophones et européennes de diététique et de nutrition en 2022 à l'occasion des 60èmes Journées d'Études de l'AFDN

Fait

Développer par externalisation différentes activités dans le but de mieux communiquer, informer et influencer les décideurs dans des domaines variés

Réalisé

Formation Continue et développer le format webinaire

En 2021, on a commencé à réfléchir à ce format et en mars 2022 a eu lieu notre premier webinaire. Il y en aura d'autres en 2022.

Faciliter la mise en œuvre des recommandations sur les alimentations standard et thérapeutiques, chez l'adulte en établissement de santé (SFNCM/AFDN, 2019)

Les fiches sont finalisées et sortiront courant 2022.

Poursuivre le positionnement des étudiants au sein de l'association.

Renforcer le positionnement et l'activité des délégués régionaux.

Formation continue

Nous avons de plus en plus de demandes de formations.

Malgré les problèmes liés au Covid, nous avons eu plus de sessions avec plus de 300 diététiciens nutritionnistes formés en 2021. Les formations se sont déroulées à Paris et aussi en régions, mais - également en visio-conférence. Ce nouveau format permet à des régions où il y a peu de demandes, de réunir les participants pour leur permettre d'assister à des formations.

De nouvelles thématiques ont été mises en place pour répondre à la demande des adhérents.

JE Montpellier

Nous avons eu un très bel accueil, nous avons réussi à réunir plus de 750 congressistes.

Ces retours positifs nous proviennent également des exposants.

Nous avons pu compter sur 53 intervenants spécialistes (conférences plénières, ateliers).

Nous avons eu 22 posters et 17 ateliers/symposiums. Le rôle des posters est très important pour mettre en avant les projets menés par des DN. Nous avons maintenant 3 catégories : travaux scientifiques mais aussi partage des pratiques professionnelles et poster étudiant. Cette dernière catégorie est importante car permet de valoriser le travail des étudiants et de leur remettre des prix. Nous avons également le prix étudiant Anne-Marie Dartois avec les cas cliniques et une autre partie concernant la réflexion personnelle.

Les participations de l'AFDN

- HAS
- Comité de suivi du PNNS 4
- HCPP
- ANDPC (Agence nationale du Développement Professionnel Continu)
- Groupes de travail AFDN / UNICANCER / INTERCLAN des CLCC (Centre de Lutte Contre le Cancer) : diététicien nutritionniste en pratique avancée en onco-hématologie
- Travaux de refonte du DUT en BUT (Bachelor Universitaire de Technologie)
- UNAPL -FIFPL : Adhérent à l'UNAPL, organisation syndicale qui défend et promeut fortement l'activité libérale des diététiciens nutritionnistes, l'AFDN obtient de nombreuses informations pour soutenir les diététiciens libéraux, et est représentée au niveau ministériel.
- FFN
- SFR (société française de Rhumatologie)
- Collectif de lutte contre la dénutrition
- FSP (Fédération des soins primaires)
- SFNCM (alimentation thérapeutique)
- CNRC
- CNFPT
- RestauCo

- OBEPAR, OBEPEDIA, GPSO (art. 51)
- ONCODIET
- EFAD
- ICDA ...

Magali Nello, trésorière explique le bilan financier qui est positif par rapport à notre budget prévisionnel. Nous avons un excédent de 65 096 €. Le succès des JE de Montpellier ont grandement participé à cet excédent.

On a fait baisser les charges. L'épidémie covid a permis de tester d'autres modes de fonctionnement avec les réunions en distanciel.

Pour la répartition, pour les produits, ID a baissé un peu, pour les JE, on est passé à 45% (nette augmentation), les formations qui restent très stables, les adhésions baissent car plus d'étudiants, chercheurs d'emploi qui ont des tarifs nettement inférieurs mais on conserve l'objectif de rassembler la profession.

Le CA propose de mettre en réserve l'excédent.

Votes du Rapport d'activités et Bilan financier 2021

Résolution 1 _ Approbation du rapport financier 2021

- Pas d'abstentions
- La résolution 1 est approuvée à l'unanimité.

Résolution 2 _ Mise en trésorerie de l'excédent de 2021

- Pas d'abstentions
- La résolution 2 est approuvée à l'unanimité.

Présentation des objectifs 2022

Ghislain Grodard présente les objectifs de l'association pour l'année 2022 :

- Poursuivre, en collaboration étroite entre les ministères de la Santé et de la Prévention, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le projet d'universitarisation de la formation initiale selon le modèle européen LMD :
 - L'AFDN se positionne en faveur de la création de masters selon la définition (en termes d'actes) de ce que seraient des pratiques avancées, et d'un doctorat afin que les diététiciens deviennent acteurs dans le champ de la recherche (et non seulement la recherche en soins) et de l'enseignement universitaire.
 - Participer au groupe de travail officiel piloté par la DGOS dans le cadre du Ségur sur la réingénierie de la formation initiale (initialement prévu en juillet 2021).
- Obtenir l'accès à la prescription de compléments nutritionnels oraux en ville comme en établissements de soins.
- Promouvoir la profession lors de la semaine de la dénutrition par le Collectif de lutte contre la dénutrition sous l'égide du Ministère de la Santé et de la Prévention.

- Développer l'offre de formation continue en proposant de nouvelles formations.
- Promouvoir le positionnement des étudiants au sein de l'association.
- Accès à la carte e-CPS à la suite de la fusion en cours du fichier national ADELI en RPPS+.
- Participer, avec le CNRC, à l'écriture d'un arrêté sur la qualité nutritionnelle des repas en restauration scolaire en remplacement de l'arrêté du 30 septembre 2011.
- Inclure les enjeux environnementaux, économiques et sociaux de l'alimentation aux préoccupations de santé en renforçant leur rôle en matière de promotion d'une alimentation saine et durable.
- Renforcer les partenariats avec les associations de restauration collective.
- Positionner le diététicien dans la formalisation de nouveaux parcours de soins.
- Poursuivre le développement du format "webinaires" sur des sujets variés et pertinents.
- Finaliser la mise en œuvre des recommandations sur les alimentations standard et thérapeutiques, chez l'adulte en établissement de santé (SFNCM/AFDN, 2019) : un document d'EPP (évaluation des pratiques professionnelles), la livraison de fiches pratiques, dont pourront s'inspirer les établissements hospitaliers ou médico-sociaux pour les principales recommandations

Résolution 3 _ Approbation des objectifs pour 2022

- Pas d'absentions
- La résolution 3 est approuvée à l'unanimité.

Présentation budget prévisionnel 2022

Charges Prévisionnelles	BP total asso- ciation	Produits Prévisionnels	BP total Association
60. Achats		70. Ventes	
601. Achats stockés - Matières premières (et fournitures)	47 000	706. Prestations de services	465 000
602. Achats stockés - Autres approvisionnements	10 000	Adhésions	115 000
606. Achats non stockés de matière et fournitures	2 000	JE	220 000
61. Services ext.		Formation	130 000
611. Sous-traitance générale	10 000	707. Ventes de marchandises	40 000
613. Locations (loyer + salles)	120 000	Total	505 000
615. Entretien et réparations	3 000		
616. Primes d'assurances	2 000		
62. Autres services extérieurs			
622. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	70 000		
624. Transports de biens et transports collectifs	26 000		
625. Déplacements, missions et réceptions	35 000		
626. Frais postaux et de télécommunications	6 000		

627. Services bancaires et assimilés	3 000		
628. Divers	42 000		
63. Impôts et taxes	1 000		
64. Charges personnel			
641. Rémunérations du personnel	110 000		
645. Charges de sécurité sociale et de prévoyance			
65. Autres charges de gestion courante	5 000		
68. dotation aux amortissements	10 000		
TVA non-déductible	3 000		
Total	505 000		

Votes des objectifs 2022 et du budget prévisionnel

Résolution 4 _ Approbation du budget proposé pour l'année 2022

- Pas d'absentions
- La résolution 4 est approuvée à l'unanimité.

Questions et échanges

Retours et remarques :

Elisabeth Cadiou : Merci au CA car le temps d'investissement bénévole est énorme... Merci à vous de défendre la profession et de la monter en compétence, en excellence...

Autre : Un grand merci au CA qui traverse le temps et qui est toujours aussi actif et proactif. Grâce à l'AFDN les dossiers avancent même si on voudrait tous que cela aille plus vite mais l'essentiel c'est le résultat !

Autre : les articles des derniers ID sont super !

Autre : C'était très clair et intéressant Merci

Bonjour, comment se positionne l'AFDN face aux infirmières Azalées qui proposent des actions relevant du conseil diététique ? Merci

Réponse : On a des retours concernant les difficultés de travailler avec ces infirmières au sujet des rôles de chacun. L'AFDN a bien conscience de cela et l'intègre dans une réflexion (champ de compétence et d'activités commun avec les diététiciens et dispense de conseils inappropriés). A savoir qu'elles ne font pas le travail des diététiciens mais sont habilitées à donner des premiers conseils de base au regard de leur référentiel métier. Le dispositif Azalée a été mis en place en 2004 au titre d'expérimentation de l'article 51, une coopération entre médecins et infirmières pour libérer du temps médical., Il a été validé par les ARS et les tutelles Nous espérons consolider notre référentiel de compétences dans le cadre de la réingénierie des études. Il est toujours possible d'écrire un courrier au ministère de la santé et des préventions. C'est à nous de montrer le niveau de plus-value aux patients. En ville, c'est plus compliqué à cause du remboursement.

Y a-t-il un projet de rédaction d'un décret de compétences des diététiciens ? Les autres paramédicaux en ont un (kinésithérapeute, infirmière, ergothérapeute, orthophoniste, aide-soignante, etc.) et pas nous... Merci

Réponse : Il n'existe pas de décret de compétences à ce jour, il existe seulement un référentiel d'activités et de compétences datant de 2011. Nous avons récemment rédigé un référentiel d'activités et de compétences pour les pratiques avancées dans le champ de l'oncologie et l'oncohématologie. Dans le cadre du groupe de travail ministériel pour la réingénierie du diplôme, notre objectif est d'aboutir à la publication d'un décret de compétences.

Bonjour :) je ne sais pas si ma question a sa place ici mais je me permets de la poser en tant qu'étudiante en BTS diététique ... parmi les actions prévues par l'AFDN envers les étudiante-s, est-ce qu'il est envisagé quelque chose (un fichier partagé ? des rencontres régionales ?) pour aider à mettre en contact les étudiant-e-s (notamment à distance qui, bien que surmotivés-e-s, ne bénéficient pas de partenariats structures-écoles) avec les diététiciens en structure pour décrocher les stages thérapeutiques dans le cadre de leur cursus ? (J'ai fini par trouver les miens mais avec beaucoup de difficultés et pas mal d'angoisse de ne pas y arriver)

Réponse : Il faut se mettre en relation avec son/sa délégué(e) de région pour vous aider à répondre à différentes questions. Du côté de l'AFDN, nous avons à cœur de développer ces rencontres. Merci de cette question qui nous permet de répondre un peu plus à vos besoins et à notre objectif de mieux intégrer les étudiants à l'association.

Question : Concernant la réingénierie des diplômes et des expérimentations qui sont gelées, tu évoquais les ergothérapeutes ?

Réponse : Les techniciens de laboratoires et les préparateurs en pharmacie étaient en attente sont d'arbitrage avant les élections présidentielles. De notre côté les travaux n'ont pas débuté.

Le Ségur a acté la réingénierie de nombreux paramédicaux.

Les ergothérapeutes ont depuis peu le droit de prescription (aides techniques).

Nous sommes réunis au sein de l'UIPARM qui réunit plusieurs associations, nous avons été très impliqués pendant la crise du Covid (jusqu'à 2 rencontres visio par semaine) pour défendre nos intérêts communs.

Cette expérimentation de développer des projets novateurs, il n'y a aucune nouvelle. Le Ségur de la santé a balayé ce projet et a acté la réingénierie des études. Ce qui doit être vu comme un point positif.

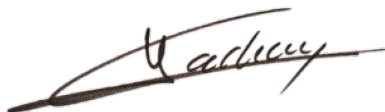
La séance est levée à 11h33.

Fait à Paris, le 2 juillet 2022

Le président de séance
Ghislain Grodard-Humbert



Le secrétaire de séance
Yoann Cadiou



ANNEXE : liste des participants sur zoom

Spectateurs (noms-prénoms ou pseudonymes) :

Anita Chenot
Benedice Aïssou
Elisabeth Cadiou
Caroline Fouchard
Céline D
Delphine Wauthy
Diet Stéf Bessiere
Fabienne Poiroux
Florence Rossi
Ghislaine G
Laure Soulez Larivière
Lucile Ro
Maurine Masrouby
Magali DNVG (elle)
Manantsoa Andriamiarina
Mar Bordanova
Pascal Laurant
Paul Voisin
Roselyne Bausch
Stephanie Dufant
Wenz
Virginie

Panelistes (noms prénoms) :

Thérèse Libert
Ghislain Grodard
Magali Nello
Yoann Cadiou
Laurence MAzziotta-Quentin
Aurélie Lebrasseur
Pierre Van Cuyck
Emilie Lyonnet
Lydia de Azevedo
Amélie de Feraudy

